

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 décembre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4709)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 214

présenté par
M. Saint-Martin

ARTICLE 60**« Contrôle et exploitation aériens »**

À l'alinéa 5, substituer aux mots :

« mêmes conditions que celles »

le mot :

« conditions ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.